



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Dispositif de soutien aux

Athlètes

de haut-niveau



Une **bourse** d'aide individuelle d'accompagnement pour les **athlètes de haut-niveau**

C'EST QUOI ?

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône développe une politique de soutien aux athlètes de haut-niveau, domiciliés et licenciés dans les Bouches-du-Rhône, et inscrits sur les listes ministérielles de haut-niveau (en catégorie élite, sénior ou relève).

POUR QUI ?

Les athlètes de haut niveau répondant aux **3 critères suivants** :

- ▣ **Être inscrit(e)** sur les listes ministérielles en tant que sportif de haut-niveau dans l'une des catégories suivantes : Elite, Senior ou Relève.
- ▣ **Être licencié(e)** dans une association sportive du département des Bouches-du-Rhône.
- ▣ **Être domicilié(e)** dans les Bouches-du-Rhône, ou être membre d'un pôle situé dans le département.



PAR QUELS MOYENS ?

Cet accompagnement se matérialise par un soutien financier pour la saison sportive de l'athlète.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Déposez une demande de bourse sur le site :

<https://portail.cg13.fr/sub/login-tiers.sub>
(à partir du mois de novembre).



Noé DELPECH,

5^{ème} aux Jeux Olympiques de Rio 2016, Voile 49er

" Le département des Bouches-du-Rhône me soutient depuis de nombreuses années. C'est notamment grâce au dispositif de soutien aux athlètes de haut-niveau que j'ai pu participer aux JO de Rio en 2016.

Aujourd'hui encore, je suis soutenu par mon département dans ma quête pour les JO de Tokyo 2021. C'est toujours important de savoir que l'on peut compter sur le soutien des institutions locales. Cela nous permet de continuer à nous préparer dans de bonnes conditions, qu'elles soient mentales ou physiques"

▣ PLUS D'INFORMATIONS :

DEPARTEMENT13.FR // BHN@DEPARTEMENT13.FR // 04 13 31 96 77



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Direction de la Jeunesse et des Sports
Hôtel du Département
52, avenue de Saint-Just 13256 Marseille
f t i